

ASSEMBLÉE GENERALE DU 8 JUIN 2018

PROCÈS-VERBAL

Lieu : Aarberg (BE), Restaurant Löwen
9h30 : Ouverture de l'assemblée par Jean-Philippe Mayland
10h50 : Fin de l'assemblée
Présences : 18 personnes sont présentes
Excusés : 12 membres sont excusés
Procès-verbal : Pascal Junod

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue ; présences et excuses
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2017 à Essertines-sur-Yverdon (VD), voir www.cpp-apw.com/
4. Mouvements au niveau des membres (admissions, démissions)
5. Renouvellement du comité
6. Rapport du Président a.i.
7. Comptes de l'exercice 2017, y compris rapport des vérificateurs
8. Programme d'activités 2018 :
 - a) bref retour sur le récent voyage d'étude en Isère
 - b) exposé sur nos possibilités de financement de projets orientés sur la pratique
 - c) propositions pour nos activités et cours en 2018/19
 - déjà évoquées : marteloscope à Seewen (SO) Chr. Gubler
étude sur bois de résonance (épicéa) (NE)
rajeunissement chêne sur coupes en mosaïque ou coupes d'abri
peuplements d'ifs au pied du Jura (Ginggen-Junod)
production de bois et/ou de fruit sur le châtaignier (TI)
 - idée d'un projet servant la culture des essences précieuses : appel à des propositions ! (un lien avec le terrain et l'effet démonstratif sont essentiels)
9. Budget 2018
10. Choix de la date et du lieu de la prochaine assemblée
11. Divers

1. Accueil et mot de bienvenue ; présences et excuses

Jean-Philippe Mayland, Président ad intérim suite à la nouvelle orientation de vie choisie par Jacques Doutaz, souhaite la bienvenue aux 18 personnes présentes. Il remercie en particulier Thomas Peter pour son appui à l'organisation de l'assemblée et des visites de fin de matinée (vergers à graines) et de l'après-midi (pépinière de Lobsigen).

Présences et personnes excusées : voir listes

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modification.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2017 à Essertines-sur-Yverdon

Le procès-verbal, disponible en ligne sur www.cpp-apw.com/, est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Mouvements au niveau des membres (admissions, démissions)

Adhésions : M. Jürg Altwegg, ingénieur et propriétaire forestier, Amt für Landschaft und Natur, Zürich (adhésion en 2018)

M. Hans-Sepp Walker, docteur en biochimie, spécialiste greffage noyer, 1746 Prés-vers-Noréaz (adhésion en 2018)

Démissions : M. Frédéric de Pourtalès (démission en 2018 du comité et de l'association)

M. Daniel Kolly (démission en 2018)

M. Willem Pleines (démission en 2018)

L'EPFZ qui était jusqu'à présent représentée en tant qu'institution, par M. Peter Rotach le sera désormais par son successeur : M Mathieu Lévesque.

Avec les deux nouveaux visages qui rejoignent les rangs de la CPP et les quatre démissions enregistrées entre juin 2017 et mai 2018, l'effectif est le suivant : **au 31 mai 2018**, l'association compte **60 membres**, dont 9 institutions-entreprises, 10 cantons-communes-bourgeoisies et 41 membres individuels cotisants.

La promotion de l'association représente un défi constant. Dans ce but, le dépliant de présentation de la CPP (téléchargeable depuis www.cpp-apw.com/culture-et-promotion-des-bois-precieux-cpp/association/) est à utiliser/diffuser sans modération.

5. Renouvellement du comité

Trois personnes ont annoncé leur départ du comité : MM. Frédéric de Pourtalès et Christoph Zahn pour raison d'âge ainsi que M. Peter Rotach pour départ à la retraite. Le Président a.i. remet/remettra prochainement une petite attention de la part de l'association à ces collègues émérites.

Repourvoir 3 démissions simultanées pour un Président qui lui-même vient de reprendre ad intérim les rênes de l'association, n'est pas chose facile ! Plusieurs contacts ont été pris avec des collègues, notamment de Suisse alémanique et du canton de Fribourg, afin d'assurer une couverture géographique aussi large que possible au sein du comité. En résultat de ses investigations, le Président propose à l'assemblée d'élire au comité M. Cyril Combremont, garde

forestier du Groupement Payerne-Avenches (VD). L'assemblée plébiscite ce choix par applaudissements.

Malgré l'appel lancé auprès des membres présents pour renforcer l'équipe du comité, personne ne souhaite s'engager. Deux places restent ainsi inoccupées au sein du comité. Le Président accepte de poursuivre les recherches afin d'étoffer et, si possible aussi, de donner un coup de jeune au comité.

Présidence

Jacques Doutaz ayant choisi de se destiner à la prêtrise catholique, il a donné sa démission de la présidence pour la fin d'année 2017. C'est donc un peu dans l'urgence et passablement contraint que Jean-Philippe Mayland a accepté d'assumer l'intérim, en attendant de pouvoir remettre la conduite de l'association à un nouveau collègue impliqué dans la pratique. Une personnalité pointue à l'horizon, mais ne peut envisager de reprendre cette responsabilité avant 2019. De ce fait, Jean-Philippe Mayland déclare se mettre à disposition de l'association, durant une année encore, pour assumer la continuité de la présidence. Cet engagement est accueilli par un soulagement général au sein de l'assemblée et salué par un applaudissement nourri.

Jean-Philippe Mayland remercie l'assemblée pour la confiance accordée et souligne le remarquable travail réalisé par Jacques Doutaz durant les 3 ans passés à la tête de l'association. Il évoque les nombreuses actions et impulsions données par celui-ci en faveur de la culture des bois précieux. Regrettant devoir se passer d'un collègue aussi compétent que Jacques Doutaz, l'association lui adresse toute sa reconnaissance et lui souhaite beaucoup de satisfactions dans sa nouvelle orientation de vie. En guise de remerciement, Jean-Philippe Mayland lui remettra un cadeau en bois, façonné dans un morceau d'érable ondé.

Le président a.i. ne manque pas de saluer également le travail important réalisé par le comité ainsi que par Mme Cécile Krumm, la précieuse secrétaire-caissière.

6. Rapport du Président a.i. sur l'activité 2017

Ci-dessous, le rapport présenté par Jean-Philippe Mayland, retraçant les points forts de l'année écoulée :

1. *L'année écoulée a été marquée par un cours donné le **10 novembre 2017 à Bôle (NE)**. C'est la première fois que nous avons dû renoncer aux subventions de la Confédération (par le canal de CODOC), ceci en raison d'un changement de pratique des instances subventionnantes. Nous avons néanmoins pu boucler cette formation sans déficit, les intervenants ayant largement renoncé à être rétribués.*

Ce cours a permis d'illustrer une technique de plantation intercalaire de sapins de Noël (essentiellement des sapins de Nordmann) entre des essences précieuses tels le merisier, le noyer, le châtaignier et le chêne. Ces cultures temporaires requièrent des soins soutenus assurant par là même ceux des essences précieuses. Elles en réduisent d'autant les frais d'entretien initiaux. Les participants ont tous manifesté leur grand intérêt pour cette culture de niche et une communication a été publiée dans le journal « La Forêt » ainsi que dans un périodique professionnel belge.

2. *Nous avons déjà largement évoqué la démission inattendue de notre président sortant, ce qui a induit l'intérim de votre serviteur.*

Il me tient cependant à cœur de souligner ici qu'un groupement professionnel comme le nôtre doit vivre et s'appuyer sur des collègues actifs sur le terrain, toujours à l'écoute de procédés innovants, capables de répondre aux problèmes que peuvent poser des collègues praticiens. Je

suis convaincu de l'utilité de notre association CPP-APW à condition de savoir nous renouveler et de trouver des forces vives capables de faire circuler l'information, de tenter des expériences et de croire en l'avenir d'une sylviculture fine et en accord avec l'environnement biologique et la société humaine. Investir du temps dans la formation, l'expérimentation et le partage sera toujours payant à moyen terme, ne serait-ce que pour soulager les stress administratif et procédurier qui nous assaillent tous dans nos activités sur le terrain.

Un autre défi se pose à nous : permettre à l'association CCP-APW de garder une assise sur les deux côté de la « barrière de Rösti », pratiquer ce bilinguisme et ces échanges entre collègues romands et alémaniques qui me semblent toujours fructueux. Ceci est d'autant plus vrai que les sensibilités écologiques ou au contraire économique-productivistes sont différentes entre alémaniques (voire allemands) et francophones. La confrontation de points de vue alimente toujours le progrès ! Il s'agit donc de trouver un président capable de communiquer dans les 2 langues ce qui n'est pas une sinécure.

3. *Enfin, je n'aimerais pas passer sous silence le voyage d'étude en Isère (F) qui vient de se dérouler et qui a comblé les participants. Ce fut pour nous aussi l'occasion de collaborer étroitement avec la « Société vaudoise de Sylviculture, SVS », ce qui nous a permis de mettre sur pied cette formation de 3 jours. Un grand merci à nos deux collègues Sylvaine Jorand et Cyril Combremont, tous deux membres de notre association, qui ont largement organisé cette excursion mémorable.*

Moutier, le 22 mai 2018, J.-Ph. Mayland

L'assemblée prend acte de ce rapport et l'accepte par acclamation.

7. Comptes de l'exercice 2017, y compris rapport des vérificateurs

L'état des comptes au 31 décembre 2017 est remis aux participants. La fortune s'élève à CHF 65'769.91 ce qui représente un bénéfice substantiel de CHF 22'968.65. Jean-Philippe Mayland précise que ce résultat exceptionnel provient :

- 1) Du versement, en 2017, de la subvention fédérale pour les cours organisés en 2016 (CHF 5'053.-), et
- 2) Du don de la CIVAF (Communauté d'intérêt de valorisation des bois feuillus), association dissoute en mai 2017 dont les actifs ont été versés à trois associations poursuivant des buts similaire de valorisation du bois. Le montant attribué à la CPP est de CHF 13'289.35.

L'apport imprévu de la CIVAF a permis d'accroître la fortune à un montant qui est presque embarrassant pour une association à but non lucratif ! Ce « cadeau du ciel » nous oblige à développer des idées de projets afin de ne pas thésauriser...

En dehors des apports extraordinaires, nous constatons que les comptes 2017 ne s'écartent que très peu du budget 2017, à l'exception notoire du cours de formation à Bôle qui s'est soldé sur un exercice équilibré (pas de frais à imputer à l'association), ceci grâce aux prétentions financières très modestes des intervenants.

Les comptes ont été contrôlés le 19 avril 2018 par les vérificateurs (Gilbert Leresche et Pierre-Alain Crausaz). Le rapport des vérificateurs, confirmant l'exactitude et la bonne tenue de la comptabilité, est lu par Pierre-Alain Crausaz. Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2017 et de donner décharge à la caissière Mme Cécile Krumm en la remerciant pour la qualité de son travail.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

8. Programme d'activités 2018

a) bref retour sur le récent voyage d'étude en Isère

L'activité programmée pour 2018 vient d'avoir lieu, du 31 mai au 2 juin 2018. L'excursion didactique en Isère, sous l'expertise conduite de Jacques Becquey, éminent spécialiste de la culture du noyer, a permis à la trentaine de participants de découvrir quelques peuplements de noyer, châtaignier et autres feuillus précieux, tous soigneusement documentés et riches en enseignements sylvicoles. La diversité des objets visités (forêts, scierie, pépinière, musée) de même que les compétences reconnues des interlocuteurs ont été unanimement appréciés. Le Président souligne également la réjouissante participation à ce voyage de 3 collègues suisses alémaniques.

Le comité n'a pas prévu d'autre journée de formation pour l'année 2018, mais reste bien évidemment ouvert à toute suggestion de la part des membres. Le catalogue des idées et sujets de cours possibles est reproduit au point c) ci-dessous. L'assemblée amène trois compléments à cette liste, mais ne souhaite pas faire encore un cours en 2018.

b) exposé sur nos possibilités de financement de projets orientés sur la pratique

Comme évoqué lors de la présentation des comptes, le comité juge inopportun de thésauriser les fonds importants reçus en 2017. La fortune actuelle devrait servir à la formation des agents forestiers ainsi qu'à l'étude pratique de procédés de cultures des essences forestières précieuses. Le comité est donc à la recherche d'un ou plusieurs projets qu'il pourrait encourager et cofinancer. Il pose toutefois les critères suivants pour entrer en matière :

- 1) projet orienté pratique, avec si possible un dispositif sur le terrain
- 2) effet didactique pouvant être repris par les praticiens non engagés dans le projet
- 3) large diffusion des tenants et aboutissants du projet parmi les professionnels et le public

Les idées évoquées au sein du comité sont les suivantes : (1) implantation d'essences potentiellement utiles au regard du changement climatique. (2) développement de certaines placettes du réseau en placettes de référence, avec une documentation plus détaillée et en aménageant des accès et des panneaux explicatifs.

Les suggestions spontanées exprimées par l'assemblée figurent à la fin de ce chapitre.

c) propositions pour nos activités et cours en 2018/19

- déjà évoquées :
- a. Marteloscope à Seewen (SO) Ch. Gubler
 - b. Etude sur bois de résonance (épicéa) (NE)
 - c. Rajeunissement du chêne par coupes en mosaïque et coupes d'abri
 - d. Présence et régénération de l'if au pied du Jura (Ginggen NE + Junod VD)
 - e. Production de bois et/ou de fruit sur le châtaignier (TI)

Cette liste des formations potentielles est complétée par les idées suivantes :

- Hans-Sepp Walker suggère de voir aussi en dehors de la Suisse et de prendre contact avec le Groupe « *Fruitières forestiers* » de l'IDF en France, ainsi qu'avec « *IG Nuss* » (Interessengemeinschaft Nuss) en Allemagne. L'idée étant de pouvoir fréquenter des cours dans ces pays voisins.
- Cyril Combremont propose un cours « châtaignier » dans le Chablais, il suggère de prendre contact avec le « *Groupement chablaisien des propriétaires de châtaigneraies* ».
- Après avoir vu les très beaux châtaigniers d'Isère, Jacques Galley propose un cours sur cette essence, avec visite par exemple des placettes du réseau dans lesquelles se trouve du châtaignier (région Estavayer).

Le président prend note de ces nouvelles suggestions et demande à l'assemblée qu'elle priorise pour l'année 2019. L'idée du cours sur le bois de résonance est à reprendre ultérieurement

car les résultats de l'étude neuchâteloise sur le bois de haute qualité d'épicéa ne sont pas encore publiés.

Au vote, deux thématiques l'emportent. Il appartiendra au comité de retenir celle qui lui paraît la plus adéquate. **Cours 2019 : IF (VD+NE) ou CHATAIGNIER (Tessin ou Chablais).**

- idée d'un projet servant la culture des essences précieuses : appel à des propositions !
(un lien avec le terrain et l'effet démonstratif sont essentiels)

A chaud, les idées rassemblées en vue de témoigner, par l'acte plus que sur le papier, les missions de l'association sont les suivantes.

- Les placettes du réseau sont le point fort de la CPP, elles méritent d'être soigneusement entretenues. On pourrait en équiper certaines de panneaux didactiques afin que le public s'y intéresse.
- La taille de formation et l'élagage de mise en valeur devraient être mieux enseignés auprès des gardes et des bûcherons ainsi qu'auprès des apprentis. Un nouveau document CODOC (à paraître prochainement) traite justement de cette thématique. L'opportunité est à saisir pour former le personnel exécutant aux techniques les plus efficaces. Un cours d'élagage, en collaboration avec Peter Ammann du Centre de compétence en sylviculture (CCS) serait bienvenu.
- Le site Internet de l'association est une plateforme fondamentale. Il s'agit de l'entretenir (mandat d'entretien ?) et de promouvoir son contenu auprès des étudiants et propriétaires forestiers.

9. Budget 2018

Le budget 2018 proposé par le comité est remis aux participants. Pour tenir compte du voyage d'étude en Isère, un amendement est demandé : Inscrire aux rubriques « Cours » CHF 2'000.- de recettes et CHF 4'500.- de dépenses (+2'000.- par rapport à la proposition du comité). Le résultat global ne change pas, il prévoit un déficit de CHF 11'150.-, dont CHF 8'000.- pour un (des) projet(s) encore à choisir par le comité. Ce budget reflète la volonté (1) de promouvoir la culture des bois précieux et (2) de soutenir la formation continue des membres.

Le budget 2018 amendé est accepté à l'unanimité.

10. Choix de la date et du lieu de la prochaine assemblée

A l'initiative d'Arthur Bodmer, la prochaine assemblée générale se dessine comme suit :

Date : Vendredi 7 juin 2019.

Lieu : Région Zollikon, Zollikerberg (ZH).

Thème : Rajeunissement naturel de noyer en forêt, comment le maintenir ?

11. Divers

Néant.

Boudry, le 12 juin 2018

Pour le PV : Pascal Junod